

Statistiques communautaires: programme 2003-2007

2001/0281(COD) - 28/11/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF : proposer un programme quinquennal statistique communautaire (2003-2007). CONTENU : le programme quinquennal proposé pour 2003-2007 est le sixième programme de travail consécutif élaboré pour le moyen terme par Eurostat. Eu égard à la nécessité absolue pour le Système statistique européen (SSE) d'évoluer de manière à mieux répondre aux besoins de la politique communautaire en matière de statistiques, le programme envisagé propose une approche rationnelle et structurée des tâches nécessaires pour répondre aux défis lancés au SSE. Le programme devrait refléter clairement les choix arrêtés en matière de priorités et d'allocations de ressources pour les informations à fournir par le SSE. Les trois niveaux d'intervention suivants doivent être pris en considération: - la Commission avec ses propres ressources budgétaires et moyens en personnel; - les autorités nationales et leurs partenaires régionaux; - les répondants (ménages, individus ou entreprises). A cet effet, les priorités du programme sont divisées en quatre catégories: priorités politiques de la Communauté; projets majeurs d'infrastructure statistique; maintien et perfectionnement des systèmes répondant à des besoins politiques existants; autres indicateurs nécessaires. Les ressources nécessaires à l'exécution du programme sont estimées à 192,5 millions d'euros pour les cinq ans de durée du programme.